



Fiche n°L3-M-01

Priorité : Lot 3

Projet matériel

Aménagement de la salle de Menufontaine en maison de village

1. Description succincte du projet

Le projet vise à rénover l'actuelle salle de village de Menufontaine en conservant les principales fonctions qui s'y sont développées et d'aménager ses abords.

Le projet comprend la rénovation globale du bâtiment existant avec notamment :

- L'identification et la résolution des problèmes d'humidité
- L'isolation globale du bâtiment
- Le remplacement de la toiture
- La réfection des techniques (eau, électricité)

Au niveau des abords, le projet prévoit également :

- L'aménagement du préau
- L'aménagement de toilettes extérieures
- La stabilisation du mur d'enceinte
- La restructuration du parking
- L'aménagement des abords et plus particulièrement de la cour

2. Justification du projet

Ce projet permet de soutenir et de développer la dynamique associative qui existe déjà dans le village, en améliorant l'infrastructure actuelle. Le but est de favoriser la cohésion sociale dans ce petit village en plein développement.

Le bâtiment et les abords sont fonctionnels, mais nécessiteront ultérieurement des interventions pour les rendre plus confortables et aux normes du moment.

Les travaux permettront en outre d'entretenir un patrimoine communal.

Effets directs et multiplicateurs

- Favoriser la cohésion sociale dans le village
- Maintien, voire développement, de la dynamique associative

Interaction avec d'autres fiches-projets du PCDR

- L1-IM-03 : Soutien au milieu associatif
- L3-IM-05 : Mise en place de projets renforçant la cohésion sociale
- L2-M-05 : Création d'espaces de convivialité dans les villages

3. Lien à la stratégie du PCDR

Social	2 S'appuyer sur le tissu associatif pour stimuler la cohésion entre les habitants
	2.1 En facilitant l'accès au sport et à la culture
	2.2 En créant des coopérations au sein du milieu associatif
	2.3 En mettant en place des actions pour renforcer la cohésion sociale et la communication
Environnement	3 Préserver et améliorer le cadre de vie en tenant compte de l'identité rurale
	3.1 En assurant le développement convivial des villages en intégrant les recommandations du Schéma de Développement Communal
	3.2 En protégeant et en valorisant les éléments du patrimoine local

Liens avec d'autres stratégies

- SDC (Schéma de Développement Communal) : développer les équipements et les services
- PST (Programme Stratégique Transversal) : être une commune intergénérationnelle, attentive aux besoins de chacun et en recherche du bien-être de tous, y compris des citoyens les plus défavorisés ; être une commune dynamique, attentive aux besoins des acteurs économiques, tout en soutenant les initiatives culturelles et en valorisant ses atouts touristiques
- PCS (Plan de Cohésion Sociale) : [...] rompre l'isolement [...]